

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 15 mai 2013

Points présentés par le Comité

Braine-l'Alleud

Avaloirs

Vu les cessions d'assiette de voiries, les avaloirs (entretiens, réparations...) sont généralement gérés par les Communes.

Logements vides - Evolution

Neuf logements sont actuellement en cours de rénovation, soit par firme extérieure, soit par la régie interne. Néanmoins, les procédures administratives et la préparation technique des dossiers expliquent les délais. En outre, même si le patrimoine est régulièrement entretenu, les logements quittés par d'anciens locataires doivent être mis en conformité et nécessitent donc des rénovations lourdes.

Rue du Vignoble - Humidité

Un dossier de bardages des pignons des différents immeubles est actuellement en cours.

Nivelles

Rue Sainte Barbe - Stabilité - Propreté

En ce qui concerne l'entrée 59, un récent passage (après grand nettoyage) a été réalisé par les assistants sociaux. Des dégâts ont été constatés au bas de la rampe et une intervention a été effectuée pour éviter tout accident.

Rue du Paradis - Travaux

La Société a réalisé une première phase de travaux, consistant en le nettoyage de la venelle arrière. Malheureusement, en novembre 2012, la Ville de Nivelles a émis un avis négatif sur la deuxième phase des travaux en vue de la création de stationnement en lieu et place de l'espace vert.

Pour mémoire, les motifs du refus sont les suivants :

- suppression de trois places de parking public,
- difficultés liées à la manœuvre de recul lors du stationnement le long du trottoir opposé,
- proximité d'un carrefour

Demeure donc une solution à définir de commun accord avec les locataires pour l'avenir de la venelle.

Une visite sur place sera organisée.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 15 mai 2013

Suivi général des points

- Valves : commande en cours pour une installation dans les 15 jours à la rue Sainte Barbe vu que les nouveaux responsables de blocs sont désignés. Le quartier servira de test avec un matériel solide avec clés (l'une pour le responsable du bloc, l'autre pour la société) ;
- Informatisation du local : la construction des bureaux est quasi terminée, les services respectant les délais définis de commun accord avec le Comité ;
- Ascenseurs : la réception provisoire des travaux est fixée le 30 mai 2013, et ce même si des dégradations sont déjà apparues ;
- Waterloo : suite à un entretien avec les Pompiers de Braine-l'Alleud, il appert que la pose d'une serrure sur les sorties de secours est strictement interdite. Néanmoins, il est envisageable de bloquer l'accès extérieure via, par exemple, un système de cartes magnétiques qui en tous les cas devra laisser la sortie aisée (pas de clé, pas de bouton, pas de code - même un voleur doit pouvoir sortir en cas d'incendie). Une analyse technique est donc lancée sur base de ces informations. Au niveau des détecteurs dans les communs, ils seront posés dans la semaine du 21 au 24 mai 2013, à charge des locataires d'en gérer les piles.

Points présentés par la Société

Composition du Comité - Démission - Exclusions

Conformément à l'article 24 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 31 janvier 2008, tout membre qui, au cours d'une même année, a été absent sans justification à plus de trois réunions ou assemblées cesse de faire partie du comité.

Suite aux informations communiquées par le comité, le Conseil d'Administration en séance du 22 mai 2013 constate que 3 membres ont été absents à quatre réunions ou assemblées. Un courrier recommandé leur est notifié pour les exclure du CCLP.

En outre, le Conseil acte également la démission d'un membre.

Ces différents membres seront, en respect des délais de procédure, remplacés, par les suppléants encore en attente suite aux dernières élections.